





# Les Lutins (vacances) accueil de loisirs

Garderie matin	Arrivée	Temps d'activité	Restau	ration	Temps d'activité	Départ	Garderie soir	
7h30 8h30 9h30 12h00 13h00 16h30 17h30 18h30								

L'Autonomie, la socialisation et le développement culturel des enfants sont les maîtresmots de la démarche éducative des animateurs de l'accueil de loisirs. Ces objectifs éducatifs sont inscrits dans le Projet Éducatif Territorial et sont rappelés dans la Charte locale des droits de l'enfant. Vous retrouvez tous ces documents sur le site internet de la ville.

### Horaires du dispositif

De 7h30 à 8h30 : garderie matin. De 8h30 à 9h30 : accueil des enfants.

De 9h30 à 16h30 : temps d'activité / temps de restauration de 12h00 à 13h00.

De 16h30 à 17h30 : départ des enfants.

De 17h30 à 18h30 : garderie soir.

#### Lieu

Haut-Château, 27 rue du Chanoine Laurent.

### Fonctionnement du dispositif

« Les Lutins » accueillent des enfants scolarisés de 3 à 12 ans pendant les vacances scolaires (excepté celles de Noël) dans le cadre verdoyant et agréable du Haut-Château. Les enfants sont répartis en trois groupes par tranche d'âges : les Poucets (3 à 5 ans), les Lutins (de 6 à 8 ans) et les Bolides (de 9 à 12 ans).

Compte tenu du nombre de places limité, la priorité est donnée aux enfants résidant sur la commune. Les inscriptions sont ouvertes quatre semaines avant le début de chaque vacances. Les enfants déjeunent dans la salle de restauration, située au même endroit. Une attention particulière est portée à la qualité de l'alimentation proposée. Ces repas sont autant de moments de partage, d'apprentissage au goût et de détente.

Des temps d'activités sont ensuite programmés par thématique en tenant compte des envies et des besoins de l'enfant : sieste, temps calme, jeux libres, activités manuelles, sportives, sorties et grands jeux... Le goûter est fourni par l'accueil de loisirs.

# Allergies et restrictions alimentaires

Tout régime alimentaire particulier devra être signalé par écrit au moment de l'inscription. Dans le cas d'une restriction alimentaire de type médical, l'admission de l'enfant est soumise à l'établissement d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) réalisé en lien avec le directeur de l'accueil de loisirs et le médecin PMI.

#### Numéro d'astreinte

Pour toutes questions ou renseignements : 07 60 03 23 70 Attention, aucune inscription ne sera effectuée par téléphone.

## Page Facebook (Accueil de loisirs Les Lutins)

Cette page a pour objet l'information aux parents mais ne peut en aucun cas être considérée comme un site de discussion ou de réservation.

#### **Tarifs**

Les tarifs sont établis en fonction du quotient familial de la CAF et du lieu de résidence des parents (cf cidessous).

OUOTIENT FAMI	ILIAL DU MÉNAGE	JOURNÉE AVEC REPAS			
QUOTIENT FAMI	LIAL DO MENAGE	Ascéen	Extérieur		
0	200	12,80 €	24,20 €		
201	400	12,90 €	24,30 €		
401	600	13,00 €	24,40 €		
601	800	13,15 €	24,55€		
801	1000	13,25 €	24,65€		
1001	1200	13,35 €	24,75 €		
1201	1400	13,45 €	24,85€		
1401	1600	13,55€	25,00€		
1601	1800	13,65€	25,10 €		
Supérieu	r à 1800	13,75 €	25,20 €		

Le tarif des garderies matin (7h30 à 8h30) et soir (17h30 à 18h30) est de 1,05 euro par accueil et par enfant.

Il est rappelé que les enfants de Dommartemont scolarisés dans les écoles maternelles ou élémentaires de la commune bénéficient du tarif ascéen pour l'Accueil Collectif de Mineurs (ACM).